

GEMEQUITY

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion.....	3
rapport d'activité	12
rapport du commissaire aux comptes.....	30
comptes annuels	34
bilan	35
actif	35
passif	36
hors-bilan.....	37
compte de résultat.....	38
annexes	39
règles & méthodes comptables	39
évolution actif net	44
compléments d'information	45
inventaire.....	66

Commercialisateur	GEMWAY ASSETS 10, rue de la Paix - 75002 Paris.
Société de gestion	GEMWAY ASSETS 10, rue de la Paix - 75002 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES S.A. S.C.A ayant son siège social 16, boulevard des Itaiens, 75009 Paris. Adresse postale : Grands Moulins de Pantin, 9 rue du Débarcadère, 93500 Pantin.
Commissaire aux comptes	PWC 63, rue de Villiers 92208 - Neuilly-sur-Seine. Représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

Informations concernant les placements et la gestion

Classification

Actions Internationales.

Exposition minimale de 75% en actions internationales de pays émergents ou membres de l'OCDE ou hors OCDE présentant un lien avec les marchés d'Asie, d'Amérique Latine, des Caraïbes, de l'Europe de l'Est, du Moyen Orient, ou d'Afrique. Le compartiment investira dans des actions de toute capitalisation et de tout secteur économique. Le fonds se réserve la possibilité dans une limite de 10%, de sélectionner des petites et moyennes capitalisations.

Modalités de détermination et d'affectation des revenus

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même natures constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

Objectif de gestion

Le compartiment GemEquity est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les valeurs majoritairement issues des pays émergents (Asie, Amérique Latine, Caraïbes, Europe de l'Est – y compris la Russie et les pays de l'ex-URSS, Moyen Orient, Afrique), dont 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie ISR, découlant de tendances affectant durablement la société et l'économie par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).

Indicateur de référence

La performance du compartiment GemEquity pourra être comparée à l'indice MSCI Emerging Markets Index (USD), dividendes nets réinvestis. Calculé par MSCI, cet indice est pondéré par la capitalisation boursière et prend en compte la performance des différentes bourses des marchés émergents au sens large. Le code Bloomberg de l'indice de référence est : NDUEEGF Index HP.

L'indice de référence n'intègre pas de critères ESG spécifiques à ce stade.

L'indice est converti en EUR pour les parts en EUR et exprimé directement en USD pour les parts en USD. Cette conversion en EUR peut avoir un impact sur l'objectif de gestion (ainsi que sur la commission de surperformance).

La gestion du compartiment n'étant pas indiciaire, la performance du compartiment pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées

La gestion est orientée vers les marchés des actions émergentes avec une volonté de profiter de la tendance de long terme de l'enrichissement des populations de ces pays.

La gestion du compartiment GemEquity s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking » obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG par la société de gestion ou un de ses fournisseurs de données extra-financières.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation), salaire moyen, part d'employés intérimaires.
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

Le compartiment s'attache, à travers une approche dite « Best in class », à sélectionner des émetteurs bien notés et/ou en amélioration d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum.

Le processus d'investissement ESG appliqué, exclue de l'univers d'investissement les 20% des sociétés les moins bien notées dans chaque secteur.

Ces notations sont déterminées en interne par l'équipe de gestion pour l'ensemble des titres du portefeuille. En effet, compte tenu de nos entretiens fréquents avec ces sociétés, nous estimons être particulièrement bien placés pour effectuer ces notations. Pour les titres en dehors du portefeuille, en particulier les titres composant l'indice de référence, les notations retenues sont celles proposées par Sustainalytics.

Le compartiment GemEquity a obtenu le Label d'Etat ISR.

En complément d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, le gérant s'appuie également sur les données extra-financières de prestataires spécialisés : Sustainalytics (pour les données extra-financières), Trucost et CDP (pour les empreintes carbone).

Dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment, la position sur l'émetteur serait cédée dans un délai maximum de trois mois dans le meilleur intérêt des actionnaires.

La principale limite méthodologique de la stratégie extra-financière est que la société de gestion s'appuie majoritairement sur les fournisseurs Sustainalytics, et Trucost et CDP pour déterminer la notation interne.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en oeuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de Gemway Assets disponible sur le site internet : www.gemway.com

La stratégie d'investissement vise à éliminer le risque de durabilité.

Ce compartiment est classé article 8 du règlement européen (UE) No 2019/2088 («règlement Disclosure»). Le risque en matière de durabilité est mesuré par émetteur et/ou OPC concerné en se basant sur un ensemble de critères sur les piliers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance pouvant avoir des impacts sur sa valorisation en raison des niveaux de risques financiers qu'ils matérialisent (notamment les risques physiques et de transition liés au changement climatique et, de manière progressive, les risques liés à la biodiversité). Ces critères couvrent des facteurs endogènes et des facteurs exogènes.

Les résultats de cette évaluation sont mis à disposition des gérants afin qu'ils puissent tenir compte de l'incidence de leurs investissements sur la variation du niveau de risque en matière de durabilité de leurs portefeuilles.

Le niveau des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement de cet OPC a été évalué comme : faible
« Information concernant le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie » :

La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.

La Taxonomie identifie ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique.
- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;

- transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage) ;
- prévention et la réduction de la pollution ;
- protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'être considérée comme durable sur le plan environnemental, une activité économique doit démontrer qu'elle apporte une contribution significative à l'atteinte d'un ou plusieurs de ces six objectifs tout en ne nuisant pas à la réalisation des autres (principe d'absence de préjudice important). Pour qu'une activité soit conforme en vertu de cette taxonomie, il est également nécessaire qu'elle respecte les droits sociaux et humains garantis à l'échelle internationale (les garanties sociales minimales).

Le Compartiment est en mesure de contribuer à la réalisation de ces objectifs de durabilité économique et sociale par ses investissements et intègre la Taxonomie dans son processus de décision d'investissement sans toutefois constituer un investissement durable selon la définition du Règlement (UE) 2020/852.

Cependant tant la construction du portefeuille que les critères de vérification techniques limitent les possibilités d'évaluer la contribution aux objectifs environnementaux et empêchent toute évaluation de la contribution aux objectifs sociaux.

Par ailleurs le manque d'informations fournies directement par les émetteurs de même que les lacunes des méthodologies de calcul ne permettent pas pour l'instant de garantir l'exactitude, la précision et la comparabilité des informations communiquées, il n'est pas attendu à ce stade à ce qu'une proportion minimum de l'actif du Compartiment soit alignée avec les critères de la Taxonomie Européenne.

Les autres investissements sous-jacents à ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.

Pour toute information complémentaire veuillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.gemway.com

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, portant principalement sur cinq critères que sont :

- La qualité du management de l'entreprise ;
- La qualité de sa structure financière ;
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise et particulièrement sur sa capacité à générer des Free Cash Flows pérennes dans le futur ;
- Les perspectives de croissance de son métier ;
- L'aspect spéculatif de la valeur.

La stratégie d'investissement est donc principalement axée sur la sélection de titres, mais intègre également une approche macro-économique afin d'affiner son allocation d'actifs.

Le compartiment GemEquity est constitué d'une sélection de 40 à 80 titres.

Les dossiers sélectionnés ont fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif.

La stratégie d'investissement vise à sélectionner les valeurs offrant la meilleure croissance actuelle ou potentielle, les leaders sur des marchés de taille significative sur les zones géographiques émergentes. Cette approche conduit naturellement le gérant à investir majoritairement en valeurs dites de croissance pérenne aux dépens des valeurs dites cycliques.

Il s'agira pour l'essentiel de grosses capitalisations. Toutefois le fonds se réserve la possibilité dans une limite de 10%, de sélectionner des petites et moyennes capitalisations (inférieures à 1 Md USD).

Le compartiment GemEquity est exposé à hauteur de 75 % au moins sur les marchés actions des pays émergents, de la zone euro et/ou internationaux.

Le compartiment GemEquity peut aussi en fonction de l'évolution et des situations de marchés, être exposé à hauteur de 25 % maximum de l'actif net en titres obligataires, majoritairement émis par des Etats, réputés catégorie d'investissement « investment grade », à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poors ou équivalent.

Enfin dans le cadre de la gestion de trésorerie, le fonds se réserve la possibilité d'investir

- En titres de créances négociables réputés « investment grade » à hauteur de 25% maximum de l'actif ;
- En parts ou actions d'OPCVM et de FIA français ou européens ou compartiment d'investissement respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier dans la limite de 10%.

Le compartiment GemEquity peut recourir aux instruments dérivés dans le cadre d'opérations de couverture et d'exposition au risque de marché actions et ou des opérations de couverture du risque de change.

Il est précisé que le fonds pourra être exposé à hauteur de 100% à des devises hors Euro. Les principales devises auxquelles il s'exposera sont les dollars hongkongais et américains, le réal brésilien, la roupie indienne, le rouble russe, le rand sud-africain, le won coréen, le renminbi chinois, le yen Japonais, le riyal saoudien, le dollar de Taiwan, le peso philippin, le baht thaïlandais, le ringgit malaisien et le dollar de Singapour.

Les actifs (hors dérivés)**Les actions**

GemEquity est en permanence exposé aux risques actions à 75% à travers des investissements dans des actions d'entreprises cotées principalement dans les pays émergents (Asie, Amérique Latine, Caraïbes, Europe de l'Est, Moyen Orient, Afrique). Le FCP pourra également être exposé aux risques actions à travers des investissements sur des marchés d'actions internationales de pays membres de l'OCDE ou hors OCDE et hors pays émergents présentant un lien avec les marchés des pays émergents.

Le compartiment investira dans des actions de toute capitalisation et de tout secteur économique. Le fonds se réserve la possibilité dans une limite de 10%, de sélectionner des petites et moyennes capitalisations.

Les titres sélectionnés seront assortis ou non de droit de vote.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Dans la limite de 25% et en conformité avec sa stratégie d'investissement, le fonds pourra investir :

- Dans des titres de créances négociables sans restriction de durée, à taux fixe ou variable ;
- Dans des titres obligataires sans restriction de durée, à taux fixe ou variable. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou considérés comme tels par l'équipe de gestion.

La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés. Le gérant ne se fixe pas de contrainte particulière concernant les zones géographiques des émetteurs mais privilégiera des investissements dans les principaux marchés internationaux.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. La détention de titres réputés « spéculatifs » ou non notés doit rester accessoire.

Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

Informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des titres et des espèces. Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. Les titres reçus en garantie ne peuvent être vendus, réinvestis ou remis en garantie. Ces titres doivent être liquides, cessibles à tout moment et diversifiés, ils doivent être émis par des émetteurs de haute qualité qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM ou compartiment d'investissement

Le compartiment peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou compartiment d'investissement suivants :

- OPCVM français ou étrangers ;
- FIA français ou européens ou compartiment d'investissement respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier.

Ces OPCVM et compartiment d'investissement peuvent investir jusqu'à 10 % de leur actif en OPCVM ou FIA ou compartiment d'investissement. Ils peuvent être gérés par la société de gestion.

Les dérivés utilisés pour atteindre l'objectif de gestion**Instruments financiers dérivés**

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés internationaux, non règlementés et/ou de gré à gré pour exposer et/ou couvrir le portefeuille au risque de marché actions ou de change.

Les instruments dérivés pourront, également, servir à effectuer des ajustements dans le portefeuille en cas de mouvements de souscription/rachat importants.

L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) aux marchés actions ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Nature des marchés d'intervention

- Règlementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- Actions ;
- Change.

Nature des interventions

- Couverture : change, actions ;
- Exposition : actions.

Nature des instruments utilisés

- Futures : sur indices ;
- Options : sur indices, actions, change ;
- Change à terme : achat et vente de devises.

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- Couverture générale ou partielle du portefeuille ;
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : action, change.

Les sous-jacents seront des grands indices représentatifs des zones géographiques ou des pays d'investissement du fonds.

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille de la SICAV.

Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles de la zone Europe et/ou internationales, notamment sur les pays émergents.

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bons de souscription, obligations convertibles, etc...) négociés sur des marchés de la zone euro et/internationaux, réglementés ou de gré à gré.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisation), change, titres ... dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le cout lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 20% de l'actif net.

Dépôts

Néant.

Emprunts d'espèces

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le compartiment peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10% de l'actif net.

Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Recours à des Total Return Swaps

Néant.

Profil de risque

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Au travers du compartiment, l'actionnaire s'expose principalement aux risques suivants :

Risque de perte en capital

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions

GemEquity est exposé à hauteur de 75% minimum en actions. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque pays émergents

Il existe un risque lié aux investissements dans les pays émergents qui résulte notamment des conditions de fonctionnements et de surveillance de ces marchés, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales ou de facteurs politiques et réglementaires.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à l'investissement dans les titres spéculatifs à haut rendement

Les titres dit à "haut rendement" ("high yield"), sont des obligations spéculatives plus risquées et font l'objet d'une notation inférieure à BBB- chez S&P (ou équivalente chez les principales agences de notation) ou jugée équivalente par la société de gestion, ou ne sont pas notés. Ils présentent un risque accru de défaillance. Ils sont susceptibles de subir de fréquentes variations importantes de valorisation. Ils ne sont pas suffisamment liquides pour être vendus à tout moment au meilleur prix. La valeur de l'action peut donc se trouver significativement impactée en cas de baisse de la valeur des titres à "haut rendement" détenus en portefeuille.

Risque de change

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au compartiment repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le compartiment GemEquity ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux

Le compartiment GemEquity est exposé à hauteur de 25% maximum de son actif en produits de taux. La valeur liquidative de l'action pourra baisser si les taux d'intérêts augmentent.

Risque de crédit

Le compartiment est exposé aux instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 25% maximum. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPCVM, peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux instruments financiers à terme qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une des contreparties.

Risque de durabilité

Il se caractérise par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Facteurs environnementaux : Impact sur l'environnement, ce qui peut comprendre l'utilisation de l'eau, la pollution, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, les émissions de gaz et les changements climatiques.

Facteurs sociaux : Droits de la personne, santé et sécurité, conditions de travail des employés, impact sur la communauté, diversité, évolution démographique, modèles de consommation et réputation des actionnaires.

Facteurs de gouvernance : Indépendance du conseil d'administration et diversité de ses membres, alignement des actionnaires et des dirigeants, rémunération, droits des actionnaires, transparence et divulgation, éthique ou culture des affaires.

Risque lié aux données ESG

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexactes, indisponibles. En conséquence il existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Garantie ou protection

Néant.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type**Souscripteurs concernés**

- Action R : tous souscripteurs ;
- Action I : destinée plus particulièrement aux investisseurs institutionnels ;
- Action R USD : tous souscripteurs ;
- Action I USD : destinée plus particulièrement aux investisseurs institutionnels ;
- Action S USD : destinée plus particulièrement aux investisseurs institutionnels ;

- Action K : action réservée aux Fonds nourriciers de KIPLINK FINANCE ;
- Action D : tous souscripteurs ;
- Action N : tous souscripteurs ;
- Action MH: action réservée à Malakoff Humanis ;
- Action Y USD : destinée plus particulièrement aux investisseurs institutionnels.

Profil type de l'investisseur

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel Fonds, risque élevé dû à l'investissement en actions cotées dans le monde entier.

GemEquity peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

GemEquity peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par GEMWAY ASSETS.

Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par GEMWAY ASSETS.

Les actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (" Securities Act 1933 ") ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans GemEquity dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du Fonds.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal

Le présent prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, où la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation, il est recommandé à chaque porteur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la réglementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale). Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine. Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Politique de sélection des intermédiaires

Les intermédiaires et contreparties sont sélectionnés suivant un processus de mise en concurrence au sein d'une liste prédéfinie. Cette liste est établie selon des critères de sélection précis prévus dans la politique de sélection des intermédiaires de marché disponible sur le site Internet de la Société de Gestion.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

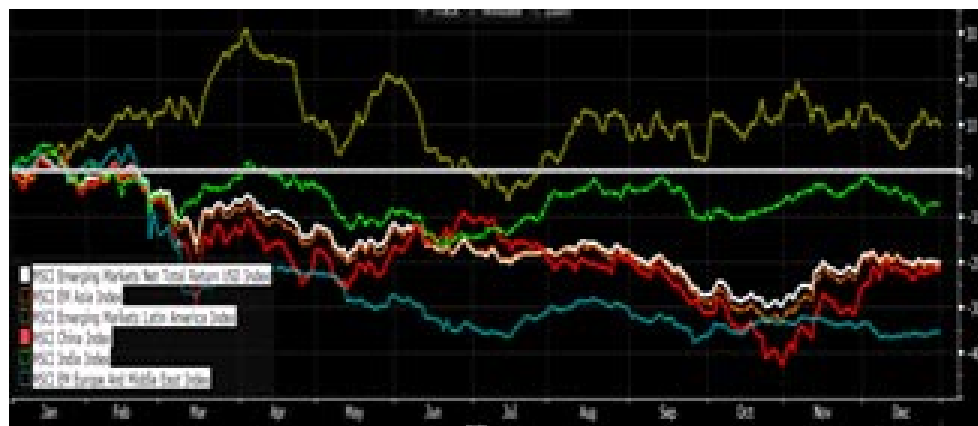
- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion. Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de GEMWAY ASSETS, 10 rue de la Paix - 75002 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF : 22 janvier 2019.*
- *Date de création du Fonds : 29 juin 2012.*

rapport d'activité

Après 2 années de hausse en (+4,9% en 2021, +8,5% en 2020), les marchés émergents baissent en 2022 : -14,8% en €, -20,1% en \$. Ce faisant, ils sous-performent l'indice mondial des actions (-13% en €), les actions européennes (Stoxx600 à -12,9%, CAC40 à -9,5% en €), américaines (S&P500 à -14,4% en \$) et japonaises (Topix à -11,8% en ¥).

En février à la suite de l'invasion russe en Ukraine, les marchés émergents chutent fortement. Puis après un bref rebond, ils amorcent une longue baisse jusqu'en octobre (fin du congrès du Parti Communiste chinois). Dans un contexte international de hausse de l'inflation et des taux d'intérêts, les valeurs de croissance ont généralement sous-performé les valeurs cycliques, notamment sur le 1er semestre 2022. Les titres chinois ont par ailleurs sous-performé l'indice global émergent dans un contexte délétère (resserrement réglementaire, politique zéro-COVID, tensions sino-américaines). Sur la période, le dollar gagne 6,2% contre Euro. Parallèlement, nombre de devises émergentes baissent contre USD (TRY -29%, TWD -10%, KRW -5,6%, ZAR -6,5%, PLN -7,8%, CNY -7,9%, INR -10,1%). On notera néanmoins la bonne tenue du BRL (+5,4%) et du MXN (+5,3%).

Durant la période, les marchés d'Amérique Latine, d'Inde et du Moyen Orient surperforment les marchés asiatiques (affectés par la chute des valeurs de croissance chinoises et par les semiconducteurs coréens et taiwanais) ainsi que l'Europe de l'Est (tirée à la baisse par les actions polonaises).



L'année 2022 a été ponctuée par la hausse de l'inflation et des taux d'intérêts globaux et par un contexte chinois particulièrement délétère (politique zéro-COVID, confiance des ménages en berne, crise immobilière, optique pré Congrès du PCC excessivement politique de la part de Pékin, relations sino-US au plus bas). A partir de novembre, les marchés asiatiques (particulièrement en Chine) se redressent fortement sur le revirement complet de la politique zéro-COVID chinoise. Finalement, le contexte boursier en 2022 a globalement été défavorable aux actions émergentes et la classe d'actifs a subi des sorties de capitaux sur l'année.

Dans ce contexte, GemEquity perd 25,6% en € (part I) et 26,3% (part R) en 2022 vs. -14,8% pour l'indice MSCI Emerging Markets dividendes réinvestis en euros.

Cette performance mitigée est due aux facteurs suivants :

- Surperformance des valeurs cycliques vs. valeurs de croissance ;
- Forte sous performance de notre sélection internet (Chine et hors Chine) ;
- Surpondération des actions chinoises cotées en A ;
- Manque d'investissement sur les valeurs de matières premières en Amérique Latine, en Afrique du Sud et au Moyen Orient ;
- Mauvaise sélection de valeurs au Brésil.

Depuis création, la performance annualisée s'établit à +5,5% (part I) et +4,5% (part R) vs. +2,3% pour la moyenne de la catégorie, +3,8% pour l'indice MSCI Emerging Markets et +12,5% pour l'indice mondial des actions.

En 2022, les actions émergentes ont accentué leur sous-performance vis-à-vis des marchés développés. Ainsi la dernière décennie vient d'effacer le « bull market » 2003-2010. Aussi, en relatif, il apparaît que les marchés émergents n'aient pas bénéficié de l'excès de liquidité offert aux marchés financiers par les principales banques centrales depuis qu'elle se sont lancées dans la politique du « quantitative easing » en 2008. Au moment où ces mêmes banques centrales s'apprêtaient à retirer (du moins en

partie) la liquidité distribuée, il eut été logique de voir les marchés émergents moins souffrir de ces retraits. Et cela a été le cas pour l'Amérique Latine ou pour l'Inde. Mais ce n'a pas été le cas ni pour l'Europe de l'Est (qui a souffert du conflit russo-ukrainien), ni pour la Chine (qui a souffert de la politique zéro-COVID).

EN 2023, l'environnement monétaire change. Les principales banques centrales ont ralenti le rythme de hausse de leurs taux directeurs. L'inflation, bien que toujours élevée semble avoir atteint son point haut. Cette nouvelle donne couplée à l'inversion de tendance sur le dollar rend l'environnement global très différent. Cependant, si le risque inflationniste global semble être atténué, le risque de récession en Occident a pris le dessus. Dans cet environnement, la faiblesse de la demande occidentale affecte les exportations électroniques d'Asie du Nord, ce qui renforce le cycle baissier des semiconducteurs. En Chine, l'économie est fortement touchée par la vague massive d'infections COVID. L'indicateur avancé PMI manufacturier à 47 est au plus bas. Cette vague d'infection quasiment généralisée ne semble pas remettre en cause la réouverture programmée par Pékin, ce qui en soi est exceptionnel. Après 3 ans d'isolement, le pays est en passe de réouvrir ses frontières sans restriction. Il semble d'ailleurs que le peak d'infections soit derrière nous. A ce rythme, l'épidémie devrait être sur une pente descendante à l'occasion du Nouvel An chinois (22 janvier prochain), et la confiance des ménages chinois revenir au 2nd trimestre 2023. Aussi il est fort probable que nous vivions en ce moment le point bas de l'activité chinoise. Ailleurs, en Amérique Latine, l'interventionnisme étatique brésilien devrait augmenter, ce qui ne va favoriser ni la croissance ni l'équilibre fiscal. L'IBOVESPA a perdu 15% en \$ depuis la victoire de Lula et sa valorisation est basse, mais les incertitudes politiques restent élevées.

Le positionnement global du portefeuille favorise les actions chinoises (39,6% vs. 32,3% pour l'indice), notamment celles bénéficiant de la réouverture post COVID. Nous restons prudents sur la Corée et Taiwan mais sommes prêts à augmenter les semiconducteurs dont nous estimons le bas de cycle proche. Nous sous-pondérons l'Inde en raison de la valorisation. En Amérique Latine, nous sommes globalement neutres et favorisons Mercado Libre. Ailleurs, nous maintenons notre surpondération sur l'Arabie Saoudite dont les réformes permettent une croissance structurelle plus forte.

Le fonds est investi à hauteur de 100% : 68% sur des valeurs de croissance, 32% sur des valeurs cycliques.

Bruno Vanier, Président de Gemway Assets

16 janvier 2023

GEMEQUITY	
Perf 2022	
PART I EUR	-25,6%
PART I USD	-30,2%
PART K EUR	-25,6%
PART N EUR	-25,6%
PART R EUR	-26,3%
PART R USD	-30,9%
PART S USD	-30,1%

Informations réglementaires pour rapport annuel GEMEQUITY 30/12/2022

-Votre OPCVM n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés et ne détient pas d'instruments financiers à terme.

-Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.

-Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation) : L'OPCVM n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 Décembre 2022.

Politique d'exécution des ordres

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

- 1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution
- 2 - aide à la rencontre des entreprises
- 3 - le bon dénouement des opérations

4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par Gemway Assets dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion : <https://www.gemway.com/>

Politique de vote

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet www.gemway.com

Méthode de calcul du risque global

La société de gestion Gemway Assets calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Frais d'intermédiation

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion www.gemway.com

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

Politique de rémunération

La politique de rémunération est disponible sur le site internet www.gemway.com et peut être communiquée sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

En application du principe de proportionnalité, les informations relatives au montant des rémunérations payées par la société de gestion à son personnel au titre de l'exercice seront communiquées sur demande à faire auprès de la société de gestion.

Politique d'engagement actionnarial

- Le taux de rotation de Gemequity est de 141,91% et les coûts de rotation du portefeuille sont de 0,41%.
- Gemway Assets et GemFunds n'ont recours à aucun service de conseillers en vote dans le cadre de la politique d'engagement actionnarial
- Gemway Assets et GemFunds n'ont eu recours à aucun de prêts de titres en 2022

Les 10 principaux mouvements sur la période

Indications sur les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille pendant la période de référence. Titres financiers éligibles admis à la négociation sur un marché règlementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financiers.

GEMEQUITY		
Principales valeurs en portefeuille	Mouvements (en EUR)	
	Acquisitions	Cessions
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACT	20 615 781,10 €	50 310 398,15 €
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	31 247 947,39 €	12 247 729,64 €
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	12 608 970,19 €	49 076 038,98 €
TENCENT	9 534 366,74 €	29 803 486,83 €
AIA	15 726 338,45 €	43 161 891,88 €
JD.COM INC	30 432 158,78 €	16 018 844,19 €
ICICI BANK	30 491 522,43 €	20 994 735,34 €
ARAMCO	42 075 554,44 €	10 205 170,63 €
MERCADOLIBRE INC	7 379 502,00 €	16 025 762,97 €
BANK CENTRAL ASIA TBK	31 962 690,88 €	10 083 633,16 €
Total Portefeuille	1 105 440 184,59 €	1 293 273 190,67 €

GEMEQUITY		
10 valeurs avec le plus gros volume de transaction	Mouvements (en EUR)	
	Acquisitions	Cessions
PING AN INSURANCE - A	37 019 550,25 €	51 905 362,86 €
RELIANCE INDUSTRIES	24 172 561,65 €	49 313 564,63 €
TAIWAN SEMICONDUCTOR	20 615 781,10 €	50 310 398,15 €
PTT EXPLOR & PROD PUBLIC CO - F	40 750 057,27 €	29 027 912,10 €
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	12 608 970,19 €	49 076 038,93 €
AIA	15 726 338,45 €	43 161 891,88 €
NETEASE INC	23 737 618,87 €	33 869 935,87 €
ARAMCO	42 075 554,44 €	10 205 170,63 €
BRADESCO SA Pref	27 108 663,45 €	25 038 089,00 €
ICICI BANK	30 491 522,43 €	20 994 735,34 €
Total Portefeuille	1 105 440 184,59 €	1 293 273 190,67 €

Critères ESG/ISR

Le compartiment GemEquity a obtenu le Label d'Etat ISR.

Les supports sur lesquels figure l'information sur les modalités de prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance » est disponible sur le site internet de Gemway Assets <https://www.gemway.com/>

Politique d'investissement Responsable ESG

Information ESG Investissement

Information ESG Investisseur

GemEquity investit à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie ISR, découlant de tendances affectant durablement la société et l'économie par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG par la société de gestion ou un de ses fournisseurs de données extra-financières.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation), salaire moyen, part d'employés intérimaires.
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

Le compartiment s'attache, à travers une approche dite « Best in class », à sélectionner des émetteurs bien notés et/ou en amélioration d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum.

Le processus d'investissement ESG appliqué, exclue de l'univers d'investissement les 20% des sociétés les moins bien notées dans chaque secteur.

Ces notations sont déterminées en interne par l'équipe de gestion pour l'ensemble des titres du portefeuille. En effet, compte tenu de nos entretiens fréquents avec ces sociétés, nous estimons être particulièrement bien placés pour effectuer ces notations. Pour les titres en dehors du portefeuille, en particulier les titres composant l'indice de référence, les notations retenues sont celles proposées par Sustainalytics.

En complément d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, le gérant s'appuie également sur les données extra-financières de prestataires spécialisés : Sustainalytics (pour les données extra-financières), Trucost et CDP (pour les empreintes carbone).

Dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment, la position sur l'émetteur serait cédée dans un délai maximum de trois mois dans le meilleur intérêt des actionnaires.

La principale limite méthodologique de la stratégie extra-financière est que la société de gestion s'appuie majoritairement sur les fournisseurs Sustainalytics, et Trucost et CDP pour déterminer la notation interne.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en oeuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de Gemway Assets disponible sur le site internet www.gemway.com

La stratégie d'investissement vise à éliminer le risque de durabilité.

Ce compartiment est classé article 8 du règlement européen (UE) No 2019/2088 («règlement Disclosure»). Le risque en matière de durabilité est mesuré par émetteur et/ou OPC concerné en se basant sur un ensemble de critères sur les piliers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance pouvant avoir des impacts sur sa valorisation en raison des niveaux de risques financiers qu'ils matérialisent (notamment les risques physiques et de transition liés au changement climatique et, de manière progressive, les risques liés à la biodiversité). Ces critères couvrent des facteurs endogènes et des facteurs exogènes.

Les résultats de cette évaluation sont mis à disposition des gérants afin qu'ils puissent tenir compte de l'incidence de leurs investissements sur la variation du niveau de risque en matière de durabilité de leurs portefeuilles.

Le niveau des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement de cet OPC a été évalué comme : faible

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante (par exemple les pays émergents) de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

« Information concernant le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie » :

La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.

La Taxonomie identifie ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique.
- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage) ;
- prévention et la réduction de la pollution ;
- protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'être considérée comme durable sur le plan environnemental, une activité économique doit démontrer qu'elle apporte une contribution significative à l'atteinte d'un ou plusieurs de ces six objectifs tout en ne nuisant pas à la réalisation des autres (principe d'absence de préjudice important). Pour qu'une activité soit conforme en vertu de cette taxonomie, il est également nécessaire qu'elle respecte les droits sociaux et humains garantis à l'échelle internationale (les garanties sociales minimales).

Le Compartiment est en mesure de contribuer à la réalisation de ces objectifs de durabilité économique et sociale par ses investissements et intègre la Taxonomie dans son processus de décision d'investissement sans toutefois constituer un investissement durable selon la définition du Règlement (UE) 2020/852.

La SICAV Gemfunds s'engage à un alignement Taxonomie de 0%.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.

Pour toute information complémentaire veuillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.gemway.com

La procédure de filtrage au regard des critères extra-financiers (www.gemway.com)

1/ Exclusion normative avec la politique d'exclusion :

Gemway Assets s'engage à respecter pour l'ensemble de ses OPCVM (GemEquity, GemAsia et GemChina) la liste d'exclusion suivante :

- Mines antipersonnelles et munitions à fragmentation *
- Equipement militaire et solutions de défense
- Production de gaz et pétrole de schiste ou de boues bitumineuses
- Technologie du génome
- Contenu pornographique *
- Production de tabac & cigarettes *
- Investissement direct dans les sociétés minières impliquées dans l'extraction du charbon
- Sociétés impliquées dans la violation des droits de l'homme (pas de controverse Sustainalytics de niveau 5)

Nb : un seuil inférieur à 5% du chiffre d'affaires consolidé est imposé (en direct ou à travers les filiales) sauf pour les secteurs avec « * » pour lesquelles le seuil est à 0%.



2/ Exclusion BEST IN CLASS : les 20% des sociétés les moins bien notées par secteur sont éliminées pour déterminer les univers d'investissement respectifs. ➡ Label ISR.

Classement des fonds en fonction de la typologie SFDR / position AMF 2020-03

La stratégie d'investissement vise à éliminer le risque de durabilité.

Ce compartiment est classé article 8 du règlement européen (UE) No 2019/2088 (« règlement Disclosure »). Le risque en matière de durabilité est mesuré par émetteur et/ou OPC concerné en se basant sur un ensemble de critères sur les piliers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance pouvant avoir des impacts sur sa valorisation en raison des niveaux de risques financiers qu'ils matérialisent (notamment les risques physiques et de transition liés au changement climatique et, de manière progressive, les risques liés à la biodiversité). Ces critères couvrent des facteurs endogènes et des facteurs exogènes.

Les résultats de cette évaluation sont mis à disposition des gérants afin qu'ils puissent tenir compte de l'incidence de leurs investissements sur la variation du niveau de risque en matière de durabilité de leurs portefeuilles.

Le niveau des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement de cet OPC a été évalué comme : faible

Description de la prise en compte des critères ESG dans la stratégie de gestion

- La société de gestion effectue une analyse ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille, attribue une note ESG au portefeuille qui est comparée à celle de son univers d'investissement.
- L'ensemble des informations sur la prise en compte des critères ESG dans le process de gestion et l'ensemble des informations sur la finance durable sont accessibles sur le site www.gemway.com

	Indicateur	GemEquity	Benchmark
E	Intensité carbone le WACI (tonnes CO2/M d'euros de CA)	189	382
	% sociétés couvertes	100%	95%
G	Taux de féminisation du board	14,7%	11,8%
	% sociétés couvertes	100%	62%

« Information concernant le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie »

La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.

La Taxonomie identifie ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage) ;
- prévention et la réduction de la pollution ;
- protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'être considérée comme durable sur le plan environnemental, une activité économique doit démontrer qu'elle apporte une contribution significative à l'atteinte d'un ou plusieurs de ces six objectifs tout en ne nuisant pas à la réalisation des autres (principe d'absence de préjudice important). Pour qu'une activité soit conforme en vertu de cette taxonomie, il est également nécessaire qu'elle respecte les droits sociaux et humains garantis à l'échelle internationale (les garanties sociales minimales).

Le Compartiment GemEquity est structurellement peu exposé aux secteurs polluants. Le fonds est en mesure de contribuer à la réalisation de ces objectifs de durabilité économique et sociale par ses investissements et intègre la Taxonomie dans son processus de décision d'investissement sans toutefois constituer un investissement durable. Cependant compte tenu de la construction du portefeuille d'une part et d'autre part des méthodes actuellement disponibles et les critères de vérification techniques qui limitent les possibilités d'évaluer la contribution aux objectifs environnementaux et empêchent toute évaluation de la contribution aux objectifs sociaux. Le manque d'informations fournies directement par les émetteurs de même que les lacunes des méthodologies de calcul ne permettent pas pour l'instant de garantir l'exactitude, la précision et la comparabilité des informations communiquées, il n'est pas attendu qu'une proportion minimum de l'actif du Compartiment soit alignée avec les critères de la Taxonomie Européenne.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce Compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

ANNEXE IV

MODELE D'INFORMATIONS PERIODIQUES POUR LES PRODUITS FINANCIERS VISES A L'ARTICLE 8, PARAGRAPHE 1, 2

ET 2 BIS, DU REGLEMENT (UE) 2019/2088 ET A L'ARTICLE 6, PREMIER ALINEA, DU REGLEMENT (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **GEMEQUITY**

Identifiant d'entité juridique : 969500N1B6C986BLVK65

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan **environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

 Oui Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___% dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___% Non Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 29,3% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ayant un objectif social Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La stratégie d'investissement responsable est basée sur des critères ESG mettant en évidence les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier, telles que la prise en compte par les entreprises des risques environnementaux, la réduction de l'impact environnemental des entreprises en matière de pollution de l'air, l'amélioration des conditions de travail, la promotion de la parité homme/femme, la protection des employés.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'indice de référence du produit financier est le MSCI Emerging Markets. L'indice ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Dans le cadre de ce produit financier, la recherche sur les critères environnementaux et sociaux est réalisée grâce à la publication officielle des entreprises, les échanges des équipes de gestion du fonds avec les équipes dirigeantes de ces dites entreprises ainsi qu'avec l'appui des agences de notation telles que Sustainalytics et S&P Global (ex. Trucost). Toutes les entreprises promues par le produit financier sont notées et analysées en interne.

L'activité de l'entreprise est le point de départ de l'analyse environnementale. Du fait de sa thématique d'investissement le produit financier investit dans les entreprises peu nuisibles à l'environnement.

Les principaux indicateurs environnementaux sont les suivants :

Intensité Carbone ou WACI (*Weighted Average Carbon Intensity*). Cet indicateur mesure les émissions de CO2 rapportées au chiffre d'affaires de l'entreprise. Nos calculs s'appuient sur les données de S&P Global (ex Trucost).

En 2022, le WACI du portefeuille de GemEquity s'élevait à 256 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires et 81,3% des entreprises en portefeuille de GemEquity avaient un WACI inférieur de 20% au niveau de l'indice de référence.

Objectif d'Emissions ZERO de CO2 (Net Zéro) : avec la signature de l'Accord de Paris, un certain nombre de pays se sont engagés à réduire et, à terme, à neutraliser les émissions de CO2 de leur pays. Un nombre croissant d'entreprises suit ces recommandations.

En 2022, 48% du portefeuille de GemEquity s'est fixé un objectif Net Zéro.

Emissions de GES Scope 1 & 2 : les émissions de CO2 sont réparties en 3 groupes de mesurabilité. Le Scope 1 regroupe les émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication des produits et services. Le Scope 2 regroupe les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit ou service.

En 2022, 85% du portefeuille de GemEquity divulguait les émissions Scope 1 & 2.

Consommation et production d'énergie : lors de l'analyse de l'entreprise les équipes de gestion prennent en considération dans la notation la source d'énergie utilisée dans le processus de production et/ou la contribution des produits à l'énergie renouvelable.

Les principaux indicateurs sociaux sont les suivants :

Taux de formation : le produit financier promeut l'éducation continue des employés et leur bien-être. Ainsi, un taux de formation de 20h au minimum par an et par employé est requis afin qu'une société soit qualifiée d'investissement durable.

En 2022, les entreprises du portefeuille de GemEquity fournissaient en moyenne 31h de formation par employé.

Parité hommes/femmes : le produit financier s'engage à promouvoir la participation des femmes au monde du travail. Ainsi une entreprise est considérée comme étant un investissement durable à partir du moment où le nombre de femmes employées est supérieur à 20% de la base salariale. Aussi, nous surveillons la part des femmes au conseil d'administration et pour toute entreprise où la part de femmes est inférieure à 10%, nous nous engageons à voter « contre » la nomination d'un membre masculin lors des Assemblées Générales.

En 2022, la part des femmes employées dans les entreprises du portefeuille de GemEquity s'élevait à 36% en moyenne et la part des femmes au niveau du conseil d'administration était de 18,7% en moyenne.

Droit de l'homme : avec l'appui de la plateforme Sustainalytics, le produit financier exclut toute société avec une controverse de niveau 5 en matière de droit de l'homme.

- **... Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Environnement :

Intensité Carbone ou WACI (Weighted Average Carbon Intensity) :

En 2022, le WACI du portefeuille de GemEquity s'élevait à 256 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires et 81% des entreprises en portefeuille de GemEquity ont un WACI inférieur de 20% au niveau de l'indice de référence. En décembre 2021, le WACI de GemEquity s'élevait à 189 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaire. Cette hausse par rapport à 2021 peut s'expliquer par un contexte sanitaire ayant entraîné une baisse des échanges commerciaux mondiaux, puisqu'en 2020 le WACI de GemEquity était de 287 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires. Cette baisse par rapport à l'année 2020 montre la progression et l'amélioration des entreprises dans la gestion de leurs émissions de CO2. En effet, nos échanges réguliers avec les entreprises nous ont montré une réelle volonté de la part des entreprises de quantifier, maîtriser et réduire, dans la mesure de leurs objectifs, leurs émissions.

Social :

Taux de formation :

En 2022, les entreprises du portefeuille de GemEquity effectuaient en moyenne 31h de formation. En 2021 et en 2020 le nombre d'heures de formation en moyenne des employés était respectivement de 26h et 31h. La reprise à la hausse du nombre d'heures de formation s'explique par la mise en place croissante de formations innovantes sur des sujets variés et sur des supports adaptés pour la plupart des entreprises avec lesquelles nous échangeons.

Parité hommes/femmes :

En 2022, la part des femmes au niveau du conseil d'administration des entreprises du portefeuille de GemEquity était de 18,7% en moyenne. En 2021, la part des femmes membres du CA au sein de GemEquity était de 14,7% et de 13,1% en 2020. Cette nette progression est satisfaisante et nous espérons que la tendance se poursuivra à l'avenir. Pour rappel, nous nous engageons à voter contre la nomination d'un directeur masculin lors des Assemblées Générales lorsque la part des femmes au conseil d'administration est inférieure à 10%.

Décembre 2021

	Indicateur	GemEquity	Benchmark
E	Intensité carbone - WACI Moyenne pondérée des intensités carbone (tonnes CO2/M d'euros de CA)	189	382
	% sociétés couvertes	100%	95%
G	Taux de féminisation du board	14,7%	11,8%
	% sociétés couvertes	100%	62%

Source: Trucost, Gemway Assets

	Indicateur	GemEquity	Benchmark
E	Empreinte carbone (tonnes CO2/M d'encours en euros)	42	na
	Empreinte carbone C/V (tonnes CO2/M d'euros investis)	28	272
	Empreinte carbone C/R (tonnes CO2/M d'euros de CA)	115	608
	% sociétés couvertes	100%	95%
S	Nombre d'heures de formation par salarié	26	34
	% sociétés couvertes	71%	45%
G	Indépendance du board	50,2%	46,4%
	% sociétés couvertes	100%	87%
DH*	% du fonds engagé dans des controverses	Categories 4/5: 0%	

*DH: Droit Humain

Source: Trucost, Gemway Assets

Décembre 2020

	Indicateur	GemEquity	Benchmark
	Intensité carbone ie WACI (tonnes CO2/M d'euros de CA)	287	495
	% sociétés couvertes	97%	85%
	Taux de féminisation du board	13,1%	12,1%
	% sociétés couvertes	100%	90%

	Indicateur	GemEquity	Benchmark
	Emprunte carbone C/V (tonnes CO2/M d'euros investis)	102	469
	Emprunte carbone C/R (tonnes CO2/M d'euros de CA)	350	756
	% sociétés couvertes	97%	85%
S	Nombre d'heures de formation par salariés	31	30
	% sociétés couvertes	76%	63%
G	Indépendance du board	50,6%	46,3%
	% sociétés couvertes	100%	86%
DH*	% du fonds engagé dans des controverses	Categories 4/5: 0%	

*DH: Droit Humain

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs d'investissements durables qu'entendait partiellement réaliser le produit financier sont de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unis. L'attention est portée notamment sur cinq objectifs. L'adoption des ODD est recommandée systématiquement auprès des entreprises émergentes. Ces dernières sont évaluées par la portée de leur engagement en appuyant sur la notation interne mais aussi l'assistance de partenaires spécialisés (Sustainalytics et S&P Global). Les ODD sont pris en

compte à la fois au niveau opérationnel (engagement des entreprises) et au niveau de l'impact de l'activité.

Au niveau opérationnel, plus de 72% du portefeuille de GemEquity contribue à chacun des ODD suivants :

- ODD 3 : Bonne santé et bien-être.
- ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable.
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique.
- ODD 12 : Consommation et production responsables.
- ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques.

Le fonds a également pour l'objectif d'encourager les entreprises en matière de développement durable et de renforcer leur engagement. Par exemple, sur l'aspect social, la promotion de la parité des sexes est considérée comme une pierre angulaire, ainsi que la réduction des émissions de GES concernant l'engagement environnemental.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social (DNSH), Gemway Assets a établi une liste d'exclusions normatives et sectorielles : production de tabac, armement, mines anti personnel, énergies fossiles non conventionnelles, pornographie, technologie du génome, exploration de charbon.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Gemway Assets étant une société de gestion de moins de 500 salariés, la prise en compte des PAI s'effectue sur une base volontaire. La société de gestion n'est donc pas tenue de prendre en compte les incidences négatives en matière de durabilité. Lorsque la société choisit de ne pas suivre les dispositions de la réglementation, elle est tenue d'expliquer pour quels motifs la mise en œuvre n'est pas pertinente à son échelle en vertu du principe du « Comply or Explain ».

Dans ce cadre, le Compartiment n'est pas tenu de prendre en compte les incidences négatives actuellement. Etant donné la zone géographique concernée, soit les pays émergents, les informations ne sont pas disponibles avec autant de transparence que dans la zone où la législation de publication est en vigueur. Cependant la Société de gestion s'engage à ne pas investir directement dans des sociétés d'exploration de charbon. Les entreprises impliquées dans l'exploration et la production d'énergies fossiles non conventionnelles sont également exclues, avec un seuil de tolérance de 5% maximum du chiffre d'affaires.

La société de gestion collecte et suit, pour le compte du Compartiment, plus de 10 indicateurs environnementaux et sociaux tels que les émissions de gaz à effet de serre de Scope 1, 2 et 3; l'empreinte carbone; l'intensité carbone; les déchets dangereux ; la consommation d'eau ; le recyclage d'eau; les violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales; l'écart de rémunération entre hommes et femmes; les couvertures santé supplémentaires.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au

La Société de gestion s’engage aussi, pour le compte du Compartiment, à maintenir l’intensité carbone mesurée par le WACI 20% en dessous de celle de l’indice de référence.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l’Homme ? Description détaillée :**

Les gérants de portefeuilles contrôlent l’alignement des entreprises dans lesquelles le produit financier investit sur les principes directeurs de l’OCDE pour les entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l’homme, et les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies. Le produit financier s’appuie sur les données publiées par le fournisseur Sustainalytics.

Le produit financier n’a pas établi de seuil minimum. En revanche, à fin décembre 2022, 78,6% du produit financier est aligné sur les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies (source : Sustainalytics).

La taxonomie de l’UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l’UE et qui s’accompagne de critères spécifiques de l’UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit financier ne tient pas compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

Les dix principaux investissements de GemEquity à fin décembre 2022 sont les suivants :

Investissement les plus importants	Secteur	% d’actifs	Pays
TSMC	Semi-conducteurs	6,8%	Taiwan
Alibaba	Logiciels & Services	6%	Chine
Samsung Electronics	Semi-conducteurs	5%	Corée du Sud
Tencent	Logiciels & Services	4%	Chine
AIA Group	Assurance	4%	Hong Kong
JD.com	Distribution	3,5%	Chine
ICICI Bank	Banques	3%	Inde
Saudi Aramco	Energie	2,5%	Arabie Saoudite
Mercado Libre	Logiciels & Services	2,5%	Amérique Latine
PT BCA	Banque	2,5%	Indonésie

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d’investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **La consommation durable chinoise**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Les activités **habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités **transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
 - du chiffre d'affaires pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
 - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

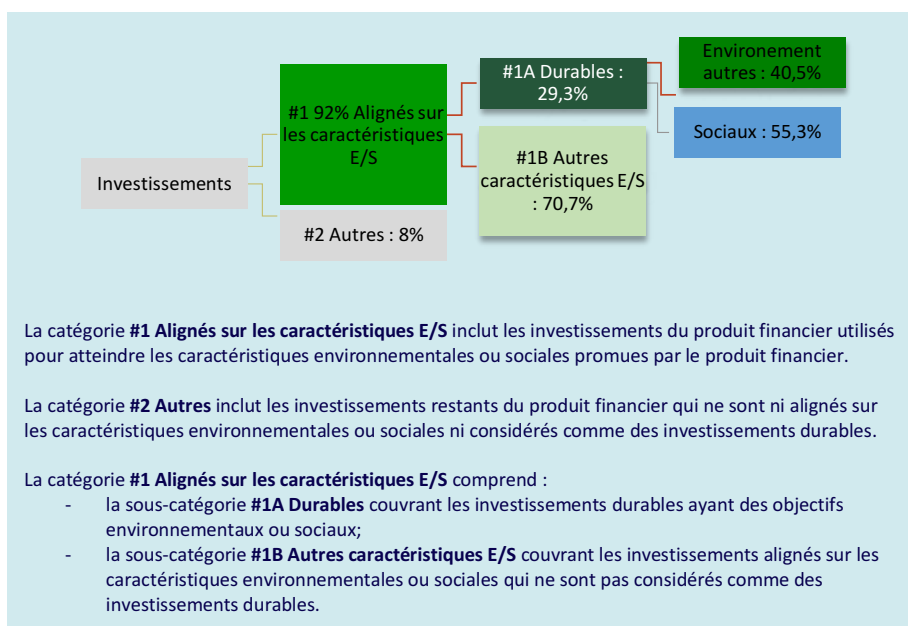
GemEquity est investi à 29,3% dans des entreprises durables, conformément à notre définition (20 % de femmes au minimum dans la main-d'œuvre, au moins 20 heures de formation, entreprises publiant leurs émissions de Scope 1+2, WACI inférieur de 20 % à l'indice de référence et objectif net zéro).

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'ensemble du portefeuille fait l'objet d'une analyse ESG par le biais d'une exclusion normative et d'une exclusion Best In Class. Nous considérons que **GemEquity est « aligné » à 92%** selon le processus ESG en place - donc dans des investissements qui sont alignés avec les caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Nous considérons que les entreprises impliquées dans les combustibles fossiles et les mines ne sont pas alignées (#2 Autres), soit 8% du portefeuille.

GemEquity est investi à 29,3% dans des entreprises durables (#1A Durables) selon notre définition (20% minimum de femmes parmi les employés, au moins 20H de formation ; entreprises publiant leurs émissions Scope 1+2 ; WACI 20% en dessous du benchmark et objectif Net zero). Si nous considérons uniquement les critères sociaux, 55,3% de GemEquity est un investissement durable avec un objectif social. Et 40,5% de GemEquity est un investissement durable avec des critères environnementaux.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les principaux secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés sont les suivants :

- Energie

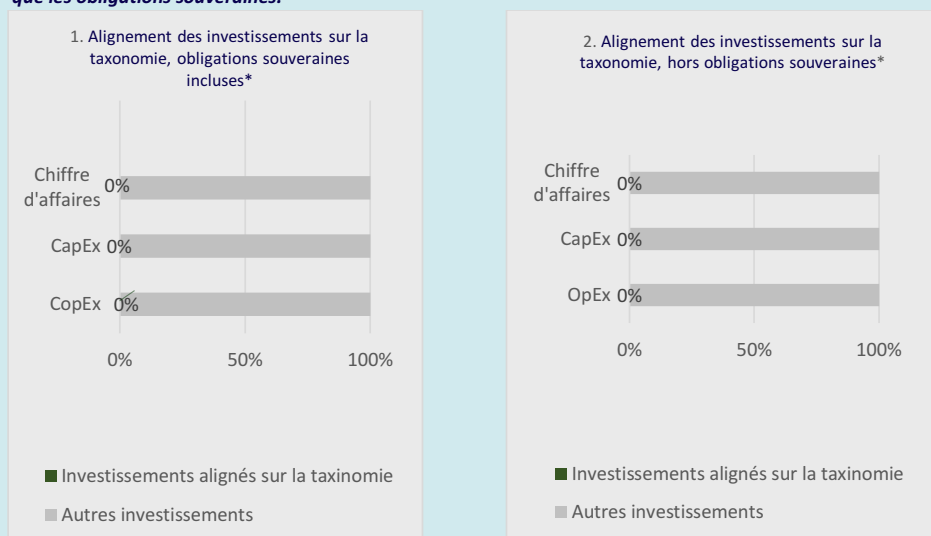
- Métaux & Matériaux
- Industrie
- Banques
- Autres Services Financiers
- Technologie
- Media & Internet
- Consommation Durable
- Consommation Courante
- Santé
- Liquidités



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

GemEquity peut investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental, néanmoins les investissements de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. **GemEquity s'engage à un alignement de 0% avec la Taxonomie européenne.**

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La part minimale des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE est de 15 %. **En 2022, les autres investissements environnementaux représentaient 40,5 % de GemEquity.**



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part minimale des investissements socialement durables est de 15%. **En 2022, les investissements socialement durables représentaient 55,3 % de GemEquity.**



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements sous la rubrique "#2 Autres" sont liés aux combustibles fossiles et à l'exploitation minière ainsi que le cash. Étant donné que l'ensemble du portefeuille est soumis à l'approche "best in class", les entreprises investies dans ces deux secteurs sont également sélectionnées en fonction des critères ESG. Les analyses environnementales et sociales sont particulièrement rigoureuses dans ces secteurs.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Rencontres ESG

En 2022, nous avons mené environ 26 entretiens portant exclusivement sur les questions ESG. Pour cela, nous utilisons un propre questionnaire, ajusté en fonction de l'activité de l'entreprise et du niveau de transparence actuel. Néanmoins, des questions telles que l'égalité des sexes et les problèmes de gouvernance restent au cœur de notre discussion.

Engagement de vote

En 2022, Gemway Assets a exercé ses droits de vote lors de 105 assemblées générales, soit 68% de toutes les assemblées générales possibles. Ce chiffre est bien supérieur à notre engagement (50%). Ce niveau d'engagement est particulièrement significatif dans la classe d'actifs des actions émergentes.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les indices de l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

rapport du commissaire aux comptes

comptes annuels

BILANactif

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	940 849 418,66	1 490 475 596,31
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	940 849 418,66	1 490 475 596,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	2 737 120,65	911 374,34
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 737 120,65	911 374,34
Comptes financiers	9 828 898,61	28 013 355,35
Liquidités	9 828 898,61	28 013 355,35
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	953 415 437,92	1 519 400 326,00

BILAN passif

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	1 010 921 056,00	1 372 960 665,26
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-64 687 753,86	150 828 067,74
• Résultat de l'exercice	2 049 184,59	-4 869 710,35
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	948 282 486,73	1 518 919 022,65
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	5 132 951,19	481 303,35
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5 132 951,19	481 303,35
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	953 415 437,92	1 519 400 326,00

HORS-bilan

30.12.2022

31.12.2021

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	42 677,14	13 581,97
• Produits sur actions et valeurs assimilées	16 419 007,89	14 948 422,82
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	16 461 685,03	14 962 004,79
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-57 874,51	-84 530,10
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-57 874,51	-84 530,10
Résultat sur opérations financières (I - II)	16 403 810,52	14 877 474,69
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-14 370 163,01	-19 091 913,78
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	2 033 647,51	-4 214 439,09
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	15 537,08	-655 271,26
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	2 049 184,59	-4 869 710,35

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN ;

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché ;

- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ;

- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

- Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support ;

- La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats ;

- La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent ;

- Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles ;

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

La crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,

- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,

- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou

dépendante de ces pays.

- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie,

Compte tenu de la nature des titres dans le portefeuille du compartiment GemEquity, la société de gestion a décidé de les valoriser à zéro depuis le 09/03/2022.

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

Concernant les actifs russes, et au vu du contexte actuel, la société de gestion pourrait envisager la création d'une side pocket.

Modalités pratiques

• Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Finalim et Bloomberg en fonction de leur place de cotation. Les possibilités de recherche sont complétées par "Fin'xs" de Télékurs et "Securities 3000" de Reuters :

- Asie-Océanie : extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.
- Amérique :
extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.
extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.
- Europe sauf France : extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.
extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.
extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.
- France :
extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.
extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.
- Contributeurs : extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.
- Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour. Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.
- Asie - Océanie : extraction à 12 h
- Amérique : extraction J+1 à 9 h
- Europe (sauf France) : extraction à 19 h 30
- France : extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

- Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé ;

- La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus ;

- La devise de comptabilité de la SICAV est en EUR pour les actions « R », « I », « K », « D » et « N » et en USD pour les actions « R USD », « I USD » et « S USD » et « Y USD ».

Le programme Renminbi Qualified Foreign Institutional Investor permettant d'investir directement sur les marchés de actions chinoises autorise actuellement à transformer du RMB offshore (CNH) en RMB onshore (CNY) et vice-versa sans application d'un taux de change. Le CNH sert par ailleurs de devise pivot entre les devises de classes USD et EUR et le CNY. Il ne peut être donné aucune assurance qu'à l'avenir la possibilité de transformer du CNH en CNY et vice-versa sans application d'un taux de change sera maintenue.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat

(en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au compartiment se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	<u>Actions R, R USD et D</u> : 2,10% TTC maximum <u>Actions I, I USD et K</u> : 1,05% TTC maximum <u>Actions S USD</u> : 0,9% TTC maximum <u>Actions N</u> : 1,15% TTC maximum <u>Actions MH</u> : 0,7% TTC maximum <u>Actions Y USD</u> : 0,6% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)		
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Pour la société de gestion : Néant. Commission prélevée par le dépositaire : Entre 6 et 80 e TTC selon le pays
Commission de surperformance	Actif net	<u>Actions R, I, K, D et N</u> : 15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI Emerging Markets Index, converti en euro, dividendes nets réinvestis. <u>Actions R USD, I USD et Y USD</u> : 15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI Emerging Markets Index, en USD, dividendes nets réinvestis. <u>Actions S USD et MH</u> : Néant.

* Le compartiment investissant moins de 10% de son actif dans d'autres OPC.

Modalité de calcul de la commission de surperformance

Calculée selon la méthode indiquée, la commission de surperformance est mise en place sur des périodes de référence courant de la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année suivante. Les périodes de référence ne peuvent être inférieures à 1 an.

Partie variable liée à la surperformance : 15% TTC de la surperformance des actions I, R, I USD, R USD, Y USD, K, D et N telle que définie ci-après.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du compartiment GemEquity et l'Actif Fictif réalisant la performance de l'indice de référence (MSCI Emerging Markets Index) dividendes nets réinvestis et converti en Euros pour les actions « R », « I », « K » et « D » sur la période de référence et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

- En cas de performance relative positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 15 % TTC. Précision : L'attention des porteurs est attirée sur le fait qu'une commission de surperformance sera prélevée lorsque le fonds dépassera l'indice de référence, même si le fonds enregistre une performance négative.
- En cas de performance relative négative cette sous performance sera reporté sur la période de rattrapage.
- Les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative a progressé plus que l'Actif Fictif au cours de l'exercice. Dès lors que la performance depuis le début de la période de rattrapage dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision de 15% de cette performance est constituée.
- La commission de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.
- La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice et, donc, la provision est remise à zéro tous les ans.
- En cas de rachat d'actions par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de surperformance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.
- Chaque période de sous-performance ouvre une nouvelle période de 1 à 5 ans maximum après laquelle, si cette sous-performance vieille de 5 ans n'a pas été rattrapée, elle peut être oubliée. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance. Chaque année de sous-performance relative doit être rattrapée sur une période de 5 ans (ou moins si elle est rattrapée plus vite). En cas de sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, une réduction de la provision est effectuée à concurrence des dotations constituées depuis le début de chaque période de rattrapage.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : néant.
- Changement à intervenir : néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : néant.
- Changement à intervenir : néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées pour actions R, I, R USD, I USD, S USD, Y USD, K, N, MH.

Distribution des sommes distribuables pour actions D.

armées

2 évolutionactif net

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	1 518 919 022,65	1 280 642 555,45
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	330 136 219,67	559 279 306,98
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-537 147 379,21	-330 719 643,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	78 841 196,63	204 037 442,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-210 651 443,51	-57 739 320,83
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-4 465 876,29	-4 828 855,17
Différences de change	41 606 628,27	69 003 815,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-270 989 528,99	-196 541 839,18
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-153 298 647,63	117 690 881,36
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	117 690 881,36	314 232 720,54
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 033 647,51	-4 214 439,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	948 282 486,73	1 518 919 022,65

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	9 828 898,61
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9 828 898,61	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	HKD	CNY	INR	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	275 518 697,38	138 930 420,63	118 822 311,57	393 127 989,08
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	1 921 991,18	-	-	642 870,61
Comptes financiers	1 027 230,67	922 612,96	-	1 167 549,26
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	2 565 284,25	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	2 737 120,65
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Achats reglements differes	1 921 991,18
Coupons a recevoir	633 495,46
Souscriptions à recevoir	181 634,01
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	5 132 951,19
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats reglements differes	2 565 304,65
Ventes reglements differes	1 930 688,29
Frais provisionnes	476 490,82
RACHAT à payer	160 467,43
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
ACTION D / FR0013342292	-	-	-	-
ACTION MH / FR001400CCX3	995 001	100 416 900,00	-	-
ACTION I / FR0011274984	427 128,212	81 872 585,680	886 498,41	179 500 022,32
ACTION IU / FR0013082666	69 309,929	10 362 249,350	115 663,822	16 306 940,01
ACTION K / FR0013342300	-	-	9 796,639	1 170 089,59
ACTION N / FR0013519931	33 516,747	3 553 283,60	24 006,069	2 576 991,55
ACTION R / FR0011268705	593 206,403	108 782 457,57	646 706,031	114 608 151,24
ACTION RU / FR0013082658	3 555,595	541 770,07	20 794,078	3 113 186,59
ACTION SU / FR0013246444	17 877,9	24 597 598,25	172 919	219 871 997,91
ACTION YU / FR001400EWR9	10	9 375,15	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
ACTION D / FR0013342292		-		-
ACTION MH / FR001400CCX3		-		-
ACTION I / FR0011274984		-		-
ACTION IU / FR0013082666		-		-
ACTION K / FR0013342300		-		-
ACTION N / FR0013519931		-		-
ACTION R / FR0011268705		-		-
ACTION RU / FR0013082658		-		-
ACTION SU / FR0013246444		-		-
ACTION YU / FR001400EWR9		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
ACTION D / FR0013342292		-		-
ACTION MH / FR001400CCX3		-		-
ACTION I / FR0011274984		-		-
ACTION IU / FR0013082666		-		-
ACTION K / FR0013342300		-		-
ACTION N / FR0013519931		-		-
ACTION R / FR0011268705		-		-
ACTION RU / FR0013082658		-		-
ACTION SU / FR0013246444		-		-
ACTION YU / FR001400EWR9		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
ACTION D / FR0013342292		-		-
ACTION MH / FR001400CCX3		-		-
ACTION I / FR0011274984		-		-
ACTION IU / FR0013082666		-		-
ACTION K / FR0013342300		-		-
ACTION N / FR0013519931		-		-
ACTION R / FR0011268705		-		-
ACTION RU / FR0013082658		-		-
ACTION SU / FR0013246444		-		-
ACTION YU / FR001400EWR9		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :

ACTION D / FR0013342292	-
ACTION MH / FR001400CCX3	0,70
ACTION I / FR0011274984	1,05
ACTION IU / FR0013082666	1,05
ACTION K / FR0013342300	1,05
ACTION N / FR0013519931	1,15
ACTION R / FR0011268705	2,10
ACTION RU / FR0013082658	2,10
ACTION SU / FR0013246444	0,90
ACTION YU / FR001400EWR9	-

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :

ACTION D / FR0013342292	-
ACTION MH / FR001400CCX3	-
ACTION I / FR0011274984	-
ACTION IU / FR0013082666	-
ACTION K / FR0013342300	-
ACTION N / FR0013519931	-
ACTION R / FR0011268705	-
ACTION RU / FR0013082658	-
ACTION SU / FR0013246444	-
ACTION YU / FR001400EWR9	-

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc -

- Ventilation par Opc "cible" :

- Opc 1 -

- Opc 2 -

- Opc 3 -

- Opc 4 -

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	30.12.2022	31.12.2021
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2 049 184,59	-4 869 710,35
Total	2 049 184,59	-4 869 710,35

ACTION D / FR0013342292	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION MH / FR001400CCX3	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	137 127,63	-
Total	137 127,63	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION I / FR0011274984	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 154 407,38	-580 430,93
Total	2 154 407,38	-580 430,93
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION IU / FR0013082666	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	158 024,66	-39 083,88
Total	158 024,66	-39 083,88
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION K / FR0013342300	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	29 719,17	-4 766,40
Total	29 719,17	-4 766,40
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION N / FR0013519931	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	22 942,54	-10 963,29
Total	22 942,54	-10 963,29
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
ACTION R / FR0011268705	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 608 677,67	-4 637 638,95
Total	-1 608 677,67	-4 637 638,95
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
ACTION RU / FR0013082658	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-21 473,36	-96 118,99
Total	-21 473,36	-96 118,99
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION SU / FR0013246444	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 177 114,24	499 292,09
Total	1 177 114,24	499 292,09
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION YU / FR001400EWR9	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	30.12.2022	31.12.2021
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-64 687 753,86	150 828 067,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-64 687 753,86	150 828 067,74

ACTION D / FR0013342292	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

ACTION MH / FR001400CCX3	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 134 757,72	-
Total	-1 134 757,72	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

ACTION I / FR0011274984	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-27 960 802,23	60 725 301,25
Total	-27 960 802,23	60 725 301,25
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

ACTION IU / FR0013082666	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 050 910,49	4 478 758,74
Total	-2 050 910,49	4 478 758,74
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

ACTION K / FR0013342300	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-385 712,12	827 670,55
Total	-385 712,12	827 670,55
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

ACTION N / FR0013519931	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-368 257,53	535 332,80
Total	-368 257,53	535 332,80
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
ACTION R / FR0011268705	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-20 642 482,72	38 404 115,61
Total	-20 642 482,72	38 404 115,61
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
ACTION RU / FR0013082658	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-275 544,69	814 846,57
Total	-275 544,69	814 846,57
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

ACTION SU / FR0013246444	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-11 869 286,36	-45 042 042,22
Total	-11 869 286,36	-45 042 042,22
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
ACTION YU / FR001400EWR9	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 29 juin 2012.

Devise					
EUR	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Actif net	948 282 486,73	1 518 919 022,65	1 280 642 555,45	696 488 393,44	520 598 279,04

ACTION D / FR0013342292	Devise de la part et de la valeur liquidative : -				
	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION MH / FR001400CCX3	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre de parts en circulation	995 001	-	-	-	-
Valeur liquidative	99,31	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-1,00	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION I / FR0011274984		Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	
Nombre de parts en circulation	2 104 926,129	2 564 296,327	2 444 044,012	1 771 452,229	1 741 740,861	
Valeur liquidative	177,8	238,86	234,04	189,84	147,38	
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-	
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-	
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	
Capitalisation unitaire*	-12,26	23,45	5,97	2,78	-1,30	

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION IU / FR0013082666		Devise de la part et de la valeur liquidative : USD				
	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	
Nombre de parts en circulation	207 456,598	253 810,491	164 539,579	184 720,411	241 044,774	
Valeur liquidative	141,14	202,16	213,06	158,95	125,67	
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-	
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-	
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	
Capitalisation unitaire*	-9,12	17,49	4,12	2,07	-0,97	

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION K / FR0013342300	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre de parts en circulation	48 028,188	57 824,827	56 539,002	42 032,686	24 031,148
Valeur liquidative	107,49	144,41	141,44	114,76	88,69-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-7,41	14,23	3,58	2,11	-2,02

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION N / FR0013519931	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre de parts en circulation	51 209,482	41 698,804	17 496 ,164	-	-
Valeur liquidative	96,21	129,38	126,90		
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-6,74	12,57	6,56	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION R / FR0011268705	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre de parts en circulation	1 703 320,69	1 756 820,318	1 182 704,581	742 772,08	710 847,693
Valeur liquidative	161,44	219,17	217,04	177,59	139,09
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-13,06	19,22	3,98	1,18	-2,90

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION RU / FR0013082658	Devise de la part et de la valeur liquidative : USD				
	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre de parts en circulation	27 003,918	44 242,401	49 212,342	72 395,056	71 667,476
Valeur liquidative	144,99	209,85	223,52	168,29	134,23
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-10,99	16,24	2,93	1,00	-2,45

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION SU / FR0013246444		Devise de la part et de la valeur liquidative : USD			
	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre de parts en circulation	137 172,661	292 213,761	265 704,386	154 554,386	138 560,386
Valeur liquidative	1 236,24	1 768,01	1 860,62	1 354,00	1 055,81
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-77,94	155,84	69,48	32,59	-6,63

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION YU / FR001400EWR9		Devise de la part et de la valeur liquidative : USD			
	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre de parts en circulation	10	-	-	-	-
Valeur liquidative	1 000	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 30.12.2022

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
HK0000069689	AIA GROUP LTD -H-	PROPRE	3 430 000,00	35 763 931,43	HKD	3,77
SA0007879113	AL RAJHI BANK	PROPRE	620 000,00	11 631 573,70	SAR	1,23
KYG017191142	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	PROPRE	5 400 000,00	55 947 962,09	HKD	5,90
AEE01135A222	AMERICANA RESAURANTS INTERNATIONAL PLC	PROPRE	3 500 000,00	2 663 157,37	SAR	0,28
ID1000109507	BANK CENTRAL ASIA	PROPRE	47 000 000,00	24 191 873,43	IDR	2,55
CNE100000CS3	BEIJING ORIENTAL YUHONG WATERPROOF TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	4 349 941,00	19 843 661,33	CNY	2,09
BRB3SAACNOR6	B3 SA BRASIL BOLSA BALCAO	PROPRE	6 500 000,00	15 226 990,60	BRL	1,61
CNE100000GV8	CENTRE TESTING INTERNATIONAL GROUP CO LTD -A	PROPRE	3 500 000,00	10 606 204,73	CNY	1,12
HK0291001490	CHINA RESOURCES BEER HOLDING COMPANY LTD SHS -H-	PROPRE	2 200 000,00	14 416 135,12	HKD	1,52
CNE100000G29	CHINA TOURISM GROUP DUTY FREE COOPERATION LIMITED	PROPRE	540 000,00	15 852 396,42	CNY	1,67
CNE100003662	CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	170 000,00	9 088 505,08	CNY	0,96
SG1L01001701	DBS GROUP HOLDINGS LTD	PROPRE	410 000,00	9 717 839,42	SGD	1,02
INE935N01020	DIXON TECHNOLOGIES INDIA LTD	PROPRE	170 000,00	7 522 930,37	INR	0,79
TW0009921007	GIANT MANUFACTURE	PROPRE	1 347 138,00	8 238 785,54	TWD	0,87
LU0974299876	GLOBANT SA	PROPRE	50 000,00	7 882 623,17	USD	0,83
INE102D01028	GODREJ CONSUMER PRODUCTS LTD	PROPRE	1 000 000,00	9 905 989,15	INR	1,04
MXP370711014	GRUPO FIN BANORTE	PROPRE	2 100 000,00	14 141 097,65	MXN	1,49
INE040A01034	HDFC BANK LTD	PROPRE	1 100 000,00	20 297 786,01	INR	2,14
INE795G01014	HDFC LIFE INSURANCE COMPANY LTD	PROPRE	1 500 000,00	9 626 336,64	INR	1,02
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	10 000,00	14 450 000,00	EUR	1,52
HK0388045442	HKG EXCHANGES & CLEARING LTD -H-	PROPRE	270 000,00	10 936 610,33	HKD	1,15
INE090A01021	ICICI BANK LTD	PROPRE	2 935 000,00	29 632 907,20	INR	3,12
KYG8208B1014	JD COM INC	PROPRE	1 250 000,00	33 064 254,57	HKD	3,49
CNE0000014W7	JIANGSU HENGRUI MEDICINE C A	PROPRE	2 000 000,00	10 471 673,76	CNY	1,10
CNE0000018R8	KWEICHOW MOUTAI CO LTD -A-	PROPRE	60 000,00	14 080 908,83	CNY	1,48

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
KR7373220003	LG ENERGY SOLUTION LTD	PROPRE	26 000,00	8 422 344,54	KRW	0,89
KYG5496K1242	LI NING CO LTD	PROPRE	2 500 000,00	20 346 078,54	HKD	2,15
BRRENTACNOR4	LOCALIZA RENT A CAR	PROPRE	450 000,00	4 245 433,59	BRL	0,45
BRLRENACNOR1	LOJAS RENNER SA	PROPRE	3 000 000,00	10 895 548,86	BRL	1,15
RU0009024277	LUKOIL OAO	PROPRE	130 000,00	0,00	RUB	0,00
INE585B01010	MARUTI SUZUKI SHS	PROPRE	155 000,00	14 746 646,72	INR	1,56
TW0002454006	MEDIATEK INC	PROPRE	240 000,00	4 575 388,68	TWD	0,48
KYG596691041	MEITUAN	PROPRE	900 000,00	18 887 167,11	HKD	1,99
US58733R1023	MERCADOLIBRE	PROPRE	30 000,00	23 800 871,89	USD	2,51
CNE000001G38	NARI TECHNOLOGY DEVELOPMEN-A	PROPRE	6 700 000,00	22 215 276,74	CNY	2,34
KYG6525F1028	NIO INC	PROPRE	225 000,00	2 121 698,08	HKD	0,22
RU000A0DKVS5	NOVATEK JOINT STOCK COMPANY	PROPRE	1 500 000,00	0,00	RUB	0,00
US69343P1057	OIL COMPANY LUKOIL ADR 1 SH	PROPRE	135 000,00	0,00	USD	0,00
CNE000001R84	PING AN INSURANCE GROUP CO-A	PROPRE	2 299 999,00	14 689 689,08	CNY	1,55
GB0007099541	PRUDENTIAL PLC	PROPRE	800 000,00	10 169 682,62	GBP	1,07
TH0355A10Z12	PTT EXPLORATION PRODUC PUBLIC FOREIGN	PROPRE	4 300 000,00	20 581 080,97	THB	2,17
INE191H01014	PVR	PROPRE	400 000,00	7 798 083,52	INR	0,82
INE002A01018	RELIANCE INDUSTRIES LTD	PROPRE	500 000,00	14 434 263,24	INR	1,52
LU0633102719	SAMSONITE INTERNATIONAL SA	PROPRE	3 900 000,00	9 627 373,96	HKD	1,02
KR7005930003	SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	PROPRE	730 000,00	30 027 521,57	KRW	3,17
US7960508882	SAMSUNG ELECTRONICS GDR	PROPRE	15 000,00	15 539 305,30	USD	1,64
SA14TG012N13	SAUDI ARABIAN OIL COMPANY	PROPRE	3 300 000,00	26 427 003,29	SAR	2,79
SA15DHKGHBH4	SAUDI TADAWUL GROUP HOLDING COMPANY	PROPRE	245 000,00	11 063 017,66	SAR	1,17
RU0009029540	SBERBANK OF RUSSIA PJSC REGISTERED SHS	PROPRE	2 500 000,00	0,00	RUB	0,00
US81141R1005	SEA LTD ADR	PROPRE	165 000,00	8 048 516,38	USD	0,85
BRASAIACNOR0	SENDAS DISTRIBUIDORA SA	PROPRE	2 700 000,00	9 322 397,59	BRL	0,98
CNE000000C66	SHANGHAI BAOSIGHT SOFTWARE CO LTD	PROPRE	1 650 000,00	10 044 979,55	CNY	1,06
KYG8087W1015	SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP	PROPRE	1 900 000,00	20 039 160,57	HKD	2,11
KR7000660001	SK HYNIX INC	PROPRE	300 000,00	16 736 090,45	KRW	1,76
TW0002330008	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	PROPRE	2 600 000,00	35 569 071,59	TWD	3,75

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US8740391003	TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	PROPRE	410 000,00	28 632 541,13	USD	3,02
HK0669013440	TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD -H-	PROPRE	1 400 000,00	14 647 975,30	HKD	1,54
KYG875721634	TENCENT HOLDINGS LTD	PROPRE	990 000,00	39 720 350,28	HKD	4,19
SA13L050IE10	THE SAUDI NATIONAL BANK	PROPRE	550 000,00	6 929 198,68	SAR	0,73
INE280A01028	TITAN COMPANY LTD	PROPRE	165 000,00	4 857 368,72	INR	0,51
BRTOTSACNOR8	TOTVS	PROPRE	2 000 000,00	9 796 063,13	BRL	1,03
MX01WA000038	WALMART DE MEXICO-SAB DE CV	PROPRE	2 900 000,00	9 573 568,98	MXN	1,01
CNE100001ZF9	WUXI LEAD INTELLIGENT EQUIPMENT CO LTD	PROPRE	1 300 000,00	7 110 437,70	CNY	0,75
TW0002327004	YAGEO	PROPRE	660 000,00	9 079 401,30	TWD	0,96
CNE0000017Y6	YONYOU NETWORK TECHNOLOGY	PROPRE	1 500 000,00	4 926 687,41	CNY	0,52
Total Action				940 849 418,66		99,22
Total Valeurs mobilières				940 849 418,66		99,22
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-160 467,43	-160 467,43	EUR	-0,02
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-20,40	-20,40	EUR	-0,00
	ACH DIFF TITRES HKD	PROPRE	-21 355 221,78	-2 565 284,25	HKD	-0,27
	ACH REGL DIFF DEV	PROPRE	16 000 000,00	1 921 991,18	HKD	0,20
	BANQUE CNY BPP	PROPRE	6 789 416,48	922 612,96	CNY	0,10
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	6 711 505,72	6 711 505,72	EUR	0,71
	BANQUE HKD BPP	PROPRE	8 551 387,13	1 027 230,67	HKD	0,11
	BANQUE USD BPP	PROPRE	1 245 366,42	1 167 549,26	USD	0,12
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	172 258,86	172 258,86	EUR	0,02
	SOUS RECEV USD BPP	PROPRE	10 000,00	9 375,15	USD	0,00
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-1 930 688,29	-1 930 688,29	EUR	-0,20
Total BANQUE OU ATTENTE				7 276 063,43		0,77
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-23 971,26	-23 971,26	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-152 008,46	-152 008,46	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-11 112,87	-11 112,87	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-2 089,21	-2 089,21	EUR	-0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-2 183,63	-2 183,63	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-222 399,33	-222 399,33	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-2 982,88	-2 982,88	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-59 743,18	-59 743,18	EUR	-0,01
Total FRAIS DE GESTION				-476 490,82		-0,05
Total Liquidites				6 799 572,61		0,72
Coupons						
Action						
BRBBDACNPR8	BANCO BRADESCO PFD	ACHLIG	2 500 000,00	7 150,46	BRL	0,00
BRLRENACNOR1	LOJAS RENNER SA	ACHLIG	3 000 000,00	83 228,40	BRL	0,01
BRPETRACNPR6	PETROBRAS PREF.SHS	ACHLIG	770 000,00	227 123,55	BRL	0,02
BRASAIACNOR0	SENDAS DISTRI SA	ACHLIG	2 700 000,00	15 082,92	BRL	0,00
US8740391003	TAIWAN SEMI. SP ADR	ACHLIG	380 000,00	128 616,24	USD	0,01
TW0002330008	TAIWAN SEMICONDUCTOR	ACHLIG	2 600 000,00	172 293,89	TWD	0,02
Total Action				633 495,46		0,07
Total Coupons				633 495,46		0,07
Total GEMEQUITY				948 282 486,73		100,00